



Paris, le 10 mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Vivons pleinement le débat sur la PAC »

« Faut-il avoir des arrière-pensées ou être naïf pour dire que la viticulture n'a pas sa place dans le débat sur la réforme de la PAC », a averti aujourd'hui Denis Verdier. Le président de la Confédération des coopératives vinicoles de France a insisté sur la possibilité pour la viticulture de s'impliquer sur les aspects horizontaux et budgétaires de la PAC.

Des points forts de changement de la politique communautaire ont été revendiqués : régulation, soutien à l'exportation, développement durable et respect environnemental.

« Le débat est complexe, et il est donc important que la filière viticole développe une proposition commune auprès des pouvoirs publics français et communautaires. Au-delà de la filière viticole, l'ensemble des cultures spécialisées ont intérêt à se rapprocher pour peser dans les négociations futures », a plaidé le président de la CCVF,

S'agissant par ailleurs de la gestion de l'enveloppe nationale des crédits communautaires et de son évaluation par la Commission, la CCVF a rappelé l'axe de travail qu'elle considère incontournable pour l'avenir : l'introduction d'une plus grande sélectivité pour privilégier les projets structurants.

Evoquant enfin la procédure contentieuse communautaire qui menace la production d'eau-de-vie de vin à partir de jus d'égouttage de marcs et des vins de décantation de lies, Denis Verdier a affirmé avec force le soutien de la coopération vinicole aux intérêts des vigneronns et aux distilleries et son souhait de voir le dossier défendu avec détermination à Bruxelles.

Contact presse : Stéphanie Piot – Tél : 01 44 17 58 84 – stephanie.piot@vignerons-cooperateurs.coop

La Confédération des Coopératives Vinicoles de France (CCVF) ou Vignerons Coopérateurs de France représente l'ensemble des caves coopératives, les unions de caves coopératives et les vigneronns coopérateurs, à travers un réseau de Fédérations départementales et régionales de caves coopératives.

En 2010, les 750 caves et unions représentent 50 % de la production (hors Charentes) ; 65 % des viticulteurs adhèrent aujourd'hui à une cave coopérative.

Les Vignerons Coopérateurs
TOUT UN ÉTAT D'ESPRIT